

Strasbourg le 3 septembre 2013

INVITATION PRESSE

Journée de rencontre régionale FHF ALSACE sur le thème « Le parcours de soins de la personne âgée : quelles missions pour l'hôpital ? »

le 9 septembre 2013 à partir de 9h30

Grand amphithéâtre de la faculté de chirurgie dentaire à Strasbourg
(Ancien pavillon Leriche, Hôpital civil) [plan d'accès](#)

La FHR Alsace souhaite mettre en évidence la présence, déjà réelle et efficace, des établissements publics sanitaires et médicosociaux de la région dans une prise en charge structurée et de qualité des personnes âgées.

Elle propose cette journée aux différents professionnels intéressés, médicaux, soignants, sociaux, responsables d'établissement à participer aux débats centrés autour de :

- l'optimisation du parcours de la personne âgée malade, en institution ou à domicile, amenée à être hospitalisée (organisation interne à l'hôpital, prévention, relation ville-hôpital, unité mobile gériatrique,...)
- la coordination des moyens et des acteurs et la mobilisation des professionnels de santé et sociaux sur le territoire (médecine de ville, soins infirmiers, expériences et place de l'hôpital local, initiatives des collectivités territoriales,...)

LA FHF – La FHF Alsace

Créée en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé (hôpitaux) et autant de structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public.

Cette légitimité et sa dimension nationale font de la FHF un acteur de premier plan du monde de la santé.

La FHF région Alsace anime cette politique au plan local et regroupe l'ensemble des établissements publics de la région (Président de la FHF Alsace : Yves Bur ; Délégué régional : Patrick Guillot)

La FHF remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation :

1. Promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux
2. Information des professionnels
3. Représentation des établissements

La FHF est aussi un lieu où s'élaborent de nouvelles propositions destinées à alimenter le débat législatif.

Programme

La matinée sera animée par Nadia AUBIN MOUGIN, journaliste-animatrice de débats

- 9h00** **Accueil** des participants
- 9h30** **Ouverture** par M. Yves Bur, président de la FHR Alsace et M. Patrick Guillot, délégué régional de la FHR Alsace.
Exposé introductif par M. Yves Bur, président, et le Pr Marc Berthel, PUPH, gériatre HUS.
- 10h15** Table ronde - **l'hôpital et la personne âgée hospitalisée** : l'orientation de la personne âgée, l'équipe mobile gériatrique, le service social, un service de médecine, le SAU, ...
- Mme Annie Hasenfratz, service social (HUS) ;
 - Pr Pascal Bilbault, responsable des SAU (HUS) ;
 - Dr Damien Heitz, vice-président de la CME (HUS) ;
 - Dr Arnaud Etienne, chef du service des études et des applications de l'information médicale (CH Mulhouse) ;
 - Mme Véronique Salomon, coordinatrice générale des soins aux Hôpitaux Civils de Colmar
-
- 11h15** **Les outils de la coordination : « trajectoires » et le système d'information**, par le Dr Marie Noblet-Dick.
- 11h30** Table ronde - **l'hôpital en relation avec les acteurs du maintien à domicile et du secteur médicosocial** : rôle de l'hôpital dans le territoire, CLIC, réseau, médecine de ville, centres et services infirmiers, ...
- Pascal Dumoulin, directeur de l'hôpital de Molsheim ;
 - Un représentant de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace ;
 - Dr. Pierre-Paul Schlegel, Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace et le Dr. Charles Bentz, responsable de la Commission Gérontologie
 - Me Chautrand, représentant des services de soins infirmiers à domicile.
- 12h30** Buffet
- 14h00** **Le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie** par M. Dominique Libault, président du comité national de pilotage du rapport sur le PAERPA. *Echanges avec les participants.*
- 15h30** **Intervention** de Mme Elodie Hemery , représentant la FHF (pôle organisation sanitaire et médicosociale).
- 15h45** **Intervention** de M. Laurent Habert, directeur général de l'ARS Alsace.
- 16h05** **Conclusion et synthèse** par M. Yves Bur.
- 16h30** Fin de la journée.